

*Mairie de Saint-Sauveur-Camprieu*



*Saint-Sauveur-Camprieu*

## REHABILITATION DU LAC DU DEVOIS

**Demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement**

**PIECE C : LOCALISATION DU PROJET**



Janvier 2022

## LE PROJET

Client	Mairie de Saint-Sauveur-Camprieu
Projet	Réhabilitation du lac du Devois
Intitulé du rapport	Demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement
Pièce du dossier	Pièce C : Localisation du projet

## LES AUTEURS

	<p>Cereg Ingénierie Sud-Ouest – 2 rue Pasteur – 12 000 RODEZ          Tel : 05.65.75.51.41 - rodez@cereg.com          www.cereg.com</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réf. Cereg - 2021-CISO-000121

Id	Date	Etabli par	Vérfié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Août 2021	Cyril CRANSAC	Jacques de la Rocque	Version minute initiale
V2	Octobre 2021	Alice PLAULT	Cyril CRANSAC	Version finale
V3	Janvier 2022	Alice PLAULT	Cyril CRANSAC	Intégration des remarques



La pièce C a pour objectif de préciser l'emplacement sur lequel les aménagements seront réalisés.

## LOCALISATION DU PETITIONNAIRE

La Mairie de Saint-Sauveur-Camprieu est située dans le Gard, dans la région Occitanie.

## LOCALISATION DU PROJET

Le lac du Devois est situé au niveau du lieu-dit Le Devois à l'Est du bourg de Saint-Sauveur-Camprieu dans le département du Gard.

Ci-dessous la localisation sous fond scan25 du lac :

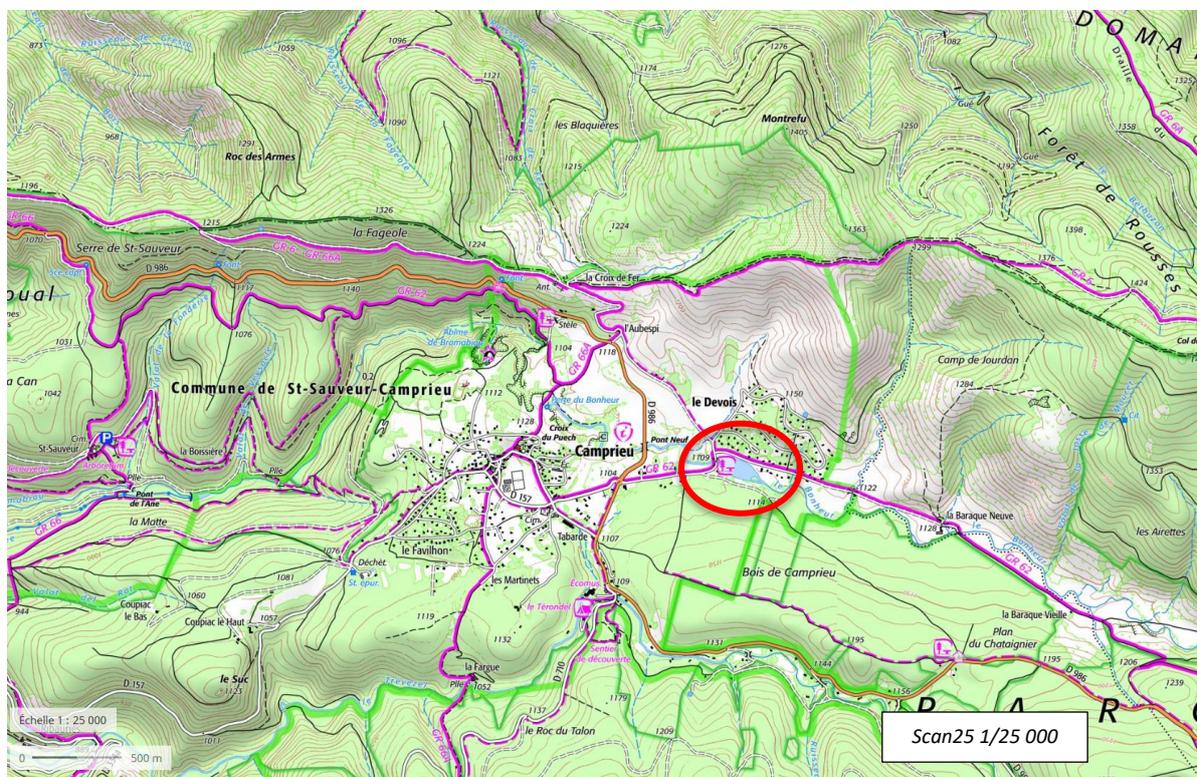


Illustration 1 : Localisation du lac du Devois (Source : Scan25 Géoportail)

Il est implanté sur les parcelles n°125 et 126 de la section AD de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu comme le montre l'illustration ci-dessous.

Les parcelles AD 125 et AD 126 sont des parcelles communales.



Illustration 2 : Localisation aérienne du lac du Devois (Source : BD Ortho, Cadastre Géoportail)

## MILIEUX AQUATIQUES CONCERNES

Le lac est localisé sur le bassin versant du Bonheur (Bramabiau) affluent rive droite du Trézézel.

Le milieu aquatique directement concerné par le projet est le cours d'eau **du Bonheur** (aussi appelé Bramabiau O3340630).

Le Bonheur a une longueur de 11,5 km et un bassin versant de plus de 18 km<sup>2</sup>. C'est un affluent du Trézézel qu'il rejoint à environ 6.5 km en aval de du lac.

Le Bonheur au droit du projet est identifié comme la **masse d'eau FRFRR355\_1 « Le Bramabiau »** par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021 du bassin Adour-Garonne.

En tant que cours d'eau (matérialisé sur fond topographique IGN et dans la BD Carthage), le Bonheur est soumis aux dispositions des articles L.214-1 à L.214-6 et L.214-18 du Code de l'Environnement.

Il est aussi identifié comme cours d'eau selon la cartographie des cours d'eau de la DDTM du Gard.